



MAIRIE DE COUTICHES  
—  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
—

*Séance du 4 Décembre 2022*  
—

PROCES-VERBAL DE SEANCE FAISANT OFFICE DE COMPTE-RENDU

---

Ouverture de la séance à 10 h 00 par Pascal FROMONT, en présence du public

Secrétaire de séance : Marie BICHET

Pascal FROMONT appelle le doyen, Daniel MONTOIS, qui est nommé président de séance.

Discours de Daniel MONTOIS, dont copie jointe.

• **Appel des présents par Daniel MONTOIS :**

ABRAHAM Grégory

BICHET Marie

CHARLET Muriel

COCQUEEL André

DANCOINE Jacqueline

DEBARGE Anne

DELPORTE Mathieu

DESSERY Bernard : absent, procuration donnée à Stéphanie DUFERMONT

DHONDT Marie-Paule

DUFERMONT Stéphanie

DUROT Jérôme

FRERE Florence

FROMONT Pascal

KALETA Dorine

LAVOGIEZ Bénédicte

LEMUE Laurence

MONTOIS Daniel

RINGEVAL Denis

ROUSSEAU Laurent

SERGENT Olivier

SIROS Claudie

VANDEVIVERE Rayad

XERRA Sophie

- **Constitution du bureau de vote :**

Daniel MONTOIS demande à ce que deux assesseurs soient membres du bureau de vote. Jérôme DUROT et Anne DEBARGE se proposent.

Se présente au poste de maire Pascal FROMONT

Daniel MONTOIS appelle chacun des membres pour voter.

MONTOIS Daniel s'abstient de voter.

- **Dépouillement des bulletins :**

Pascal FROMONT : 18

Blanc : 3

Nul : 1

Abstention : 1

- **Délibération n°46/2022 : Détermination du nombre d'adjoints :**

Monsieur le Maire informe que le nombre d'adjoints sera de 6 : 3 hommes, 3 femmes.

Daniel MONTOIS demande combien il y avait d'adjoints lors du précédent mandat et pourquoi ce nombre ?

Pascal FROMONT répond qu'il y avait 5 adjoints lors du précédent mandat et que pour ce mandat, il est prévu 6 adjoints mais moins de conseillers municipaux délégués, pour respecter l'enveloppe budgétaire octroyée lors du précédent mandat.

Pascal FROMONT propose aux postes d'adjoints Stéphanie DUFERMONT, Laurent ROUSSEAU, Marie BICHET, Denis RINGEVAL, Sophie XERRA et Olivier SERGENT.

Le vote concernant le nombre d'adjoints s'effectue à main levée :

Pour : 18

Contre : 1

Abstention : 4

Concernant le vote de la liste des adjoints proposée par Pascal FROMONT. Ce dernier appelle chacun des membres pour voter à bulletin secret.

MONTOIS Daniel s'abstient de voter.

- **Dépouillement des bulletins :**

Stéphanie DUFERMONT, Laurent ROUSSEAU, Marie BICHET, Denis RINGEVAL, Sophie XERRA et Olivier SERGENT: 18

Blanc : 4

Abstention : 1

→ Approbation par 18 conseillers municipaux.

## Présentation des adjoints et missions :

<b>Elus</b>	<b>Nom</b>	<b>Fonctions</b>
Maire	Pascal FROMONT	
1 <sup>er</sup> Adjoint	Stéphanie DUFERMONT	Communication Conseillère Communautaire suppléante Culture Ecoles, jeunesse Ressources Humaines
2 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Laurent ROUSSEAU	Agriculture Travaux Urbanisme
3 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Marie BICHET	Affaires juridiques Environnement, écologie, cadre de vie Finances
4 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Denis RINGEVAL	Accueil des nouveaux arrivants Gestion et aménagement du cimetière Informatique Recensement de la population Sécurité Sports
5 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Sophie XERRA	Affaires sociales, solidarité intergénérationnelle Commerce, artisanat Démocratie participative, conseil de quartiers Développement économique
6 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Olivier SERGENT	Fêtes et cérémonies Vie associative Accueil des loisirs

Pascal FROMONT remet à chacun des adjoints leur écharpe.

- **Délibération n°47/2022 : Création de postes de conseillers municipaux délégués**

Pascal FROMONT propose 4 postes de conseillers municipaux délégués

Le vote s'effectue à main levée :

Pour : 18 voix

Abstention : 5 voix

→ Approbation par 18 conseillers. Anne DEBARGE, Daniel MONTOIS, Florence FRERE  
Grégory ABRAHAM et Jacqueline DANCOINE s'abstiennent.

- **Délibération n° 48/2022 : Nomination de conseillers municipaux délégués**

Pascal FROMONT propose aux postes de conseillers municipaux délégués :

Fonction	Nom	Prénom	Délégation
Conseiller Délégué	SIROS	Claudie	Environnement – fleurissement.
Conseiller Délégué	DHONDT	Marie-Paule	Affaires sociales, vie des séniors.
Conseiller Délégué	DELPORTE	Mathieu	Fossés, cours d'eau.
Conseiller Délégué	COCQUEEL	André	Suivi des chantiers.

Le vote s'effectue à main levée :

Pour : 18

Abstention : 5

→ Approbation par 18 conseillers. Anne DEBARGE, Daniel MONTOIS, Florence FRERE Grégory ABRAHAM et Jacqueline DANCOINE s'abstiennent.

- **Délibération n°49/2022 : Indemnités du Maire, des adjoints délégués**

Pascal FROMONT propose les indemnités suivantes :

<b>Fonction</b>	<b>Nom</b>	<b>Taux de l'indice Brut terminal</b>
Maire	Pascal FROMONT	51,60 %
1 <sup>er</sup> Adjoint	Stéphanie DUFERMONT	19,80 %
2 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Laurent ROUSSEAU	15,00 %
3 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Marie BICHET	15,00 %
4 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Denis RINGEVAL	15,00 %
5 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Sophie XERRA	15,00 %
6 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Olivier SERGENT	15,00 %
Conseiller Municipal délégué	Claudie SIROS	6 %
Conseiller Municipal délégué	Marie-Paule DHONDT	6 %
Conseiller Municipal délégué	Mathieu DELPORTE	6 %
Conseiller Municipal délégué	André COCQUEEL	6 %

Daniel MONTOIS demande à quoi correspond ces sommes.

<b>Fonction</b>	<b>Nom</b>	<b>Taux de l'indice Brut terminal</b>	<b>Total brut mensuel en euros</b>
Maire	Pascal FROMONT	51,60 %	2077,17
1 <sup>er</sup> Adjoint	Stéphanie DUFERMONT	19,80 %	797,05
2 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Laurent ROUSSEAU	15,00 %	603,82
3 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Marie BICHET	15,00 %	603,82
4 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Denis RINGEVAL	15,00 %	603,82
5 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Sophie XERRA	15,00 %	603,82
6 <sup>ème</sup> Adjoint délégué	Olivier SERGENT	15,00 %	603,82
Conseiller Municipal délégué	Claudie SIROS	6 %	241,53
Conseiller Municipal délégué	Marie-Paule DHONDT	6 %	241,53
Conseiller Municipal délégué	Mathieu DELPORTE	6 %	241,53
Conseiller Municipal délégué	André COCQUEEL	6 %	241,53

Pascal FROMONT précise que ces sommes rentrent dans la même enveloppe budgétaire que ce qui avait été voté en 2020.

Daniel MONTOIS demande l'indexation de l'indice est pris en compte. Pascal FROMONT répond par l'affirmative.

Le vote s'effectue à main levée :

Pour : 18 voix

Abstention : 5 voix

→ Approbation par 18 conseillers. Anne DEBARGE, Daniel MONTOIS, Florence FRERE Grégory ABRAHAM et Jacqueline DANCOINE s'abstiennent.

- **Lecture de la charte de l'élu local par Pascal FROMONT.**
- **Remerciement des services techniques pour l'organisation et aux jeunes conseillers municipaux.**
- **La séance a été levée à 10 h 54.**